

ÉGALITÉ

# Féminicides: des solutions pensées pour les jeunes

Les femmes âgées sont surreprésentées parmi les victimes de féminicides. Une étude cherche à trouver des solutions pour adapter les outils de prévention.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023 LAURA MORALES VEGA



«Le vieillissement de la population augmentera inexorablement le nombre de cas de violence au sein de cette catégorie d'âge. Il est urgent de se saisir de la question», selon Delphine Roulet Schwab. keystone photo prétexte

**FÉMINICIDES** ► La violence domestique se cache par définition loin des regards, au sein des foyers. Les violences conjugales ne font pas exception. Dans cette catégorie, il existe une forme de maltraitance qui passe pratiquement toujours sous les radars: la violence au sein des couples de personnes âgées.

Pourtant, une victime de féminicide sur cinq a dépassé l'âge de la retraite, indique une enquête de la RTS, basée sur des chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Alors qu'elles ne représentent que 16% de la population féminine suisse, cette surreprésentation questionne. D'autant plus que dans les centres LAVI, organismes établis dans chaque canton à destination des victimes d'agressions, elles ne représentent que 5% des prises en charge. Dans l'Unité de médecine des violences du CHUV, elles ne correspondent qu'à 2% des consultations annuelles.

Delphine Roulet Schwab est professeure à l'Institut et Haute école de santé La Source à Lausanne. Face aux statistiques alarmantes, elle s'est intéressée aux violences au sein des couples de seniors et aux outils de prévention auprès des personnes âgées. Son étude a permis de créer une campagne de prévention adressée directement aux seniors, pensée et imaginée en collaboration avec des victimes de violence et des professionnel·les. Lancement le 15 décembre prochain. Le Courrier l'a rencontrée.

## Qu'est-ce qui vous a poussée à choisir ce sujet d'étude?

**Delphine Roulet Schwab:** Je travaille depuis plus de vingt ans sur le sujet des violences envers les personnes âgées. Cela fait des années que je constate une disparité sur le traitement des violences domestiques, particulièrement au sein du couple. Il est rare que l'angle particulier des seniors soit abordé.

Une des difficultés réside dans le manque d'études statistiques. Les tranches d'âge sur lesquelles sont basés les calculs de police sont très larges. Toutefois, lorsque l'on fait l'effort de distinguer les seniors du reste de la population adulte, on remarque la surreprésentation de cette catégorie dans les cas de féminicides, alors que peu de cas sont signalés avant d'arriver à ce stade de violence.

Aujourd'hui, 19% de la population a plus de 65 ans. En 2045, ce chiffre devrait atteindre 25%. Le vieillissement de la population augmentera inexorablement le nombre de cas de violence au sein de cette catégorie d'âge. Il est urgent de se saisir de la question.

## Les chiffres d'admission pour ces personnes dans les centres de prise en charge sont plutôt faibles...

Oui, justement. C'est comme si ces situations passaient sous les radars et émergeaient seulement au moment où il y a un meurtre.

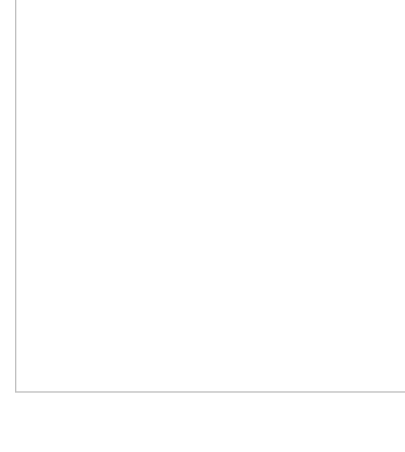
On sait que ces situations de violence existent. C'est très probable qu'il y ait autant de violence au sein des couples de seniors que dans la population plus jeune, voir même plus. On remarque cependant qu'il n'y a pas beaucoup de consultations ou de démarches de plaintes qui sont entreprises. C'est de là qu'est parti notre questionnement.

## Vous dites qu'il y a plus de violence chez les seniors que chez les jeunes?

En tout cas, le passage à la retraite est un moment charnière. Il peut faire émerger une violence jusqu'alors sous-jacente ou alors exacerber une situation déjà problématique.

Les conjoints se retrouvent beaucoup plus souvent ensemble dans leur logement. De plus, la retraite a un impact sur la situation socioéconomique et sur les rôles sociaux attribués à chacun. Par exemple, un homme qui s'est pendant de nombreuses années identifié à son rôle professionnel, qui était vraisemblablement gratifié socialement, peut se retrouver démuné face à la perte de ce statut. La violence peut être un moyen de reprendre un certain contrôle face à une situation qui lui échappe.

En plus, l'avancée en âge s'accompagne souvent de problèmes de santé qui vont augmenter la dépendance envers le conjoint ou la conjointe.



## «Le passage à la retraite est un moment charnière»

Delphine Roulet Schwab

## Il y a un aspect générationnel à prendre en compte.

Absolument. La plupart des femmes concernées, aujourd'hui âgées, se sont mariées à un moment où la notion de chef de famille était très importante. Elles ne pouvaient pas voter, ne pouvaient pas ouvrir un compte en banque. Elles ont vécu pendant très longtemps sous ce prisme et c'est dur pour certaines de s'en détacher.

Même constat au sujet des violences sexuelles. Le «devoir conjugal de l'épouse» n'était pas questionné. C'était «quand Monsieur avait envie, ce qu'il avait envie». Et Madame, pour être une bonne épouse, devait obéir. Il faut prendre cela en compte lorsque l'on fait de la prévention.

## Quelles sont les inégalités que vous avez constatées dans la prise en charge?

Les solutions d'aides sont d'abord pensées pour des victimes jeunes et peuvent être discriminantes pour des personnes plus âgées, sans que cela soit consciemment voulu.

Premièrement, les informations se trouvent sur internet. Même si certaines personnes âgées se débrouillent très bien avec cet outil, ce n'est pas le cas de toutes. Ensuite, certains services proposent des consultations sur place sans possibilité de visite à domicile, ce qui peut être handicapant pour des personnes à mobilité réduite. Par exemple, pour faire constater des coups et blessures, il faut se rendre à l'hôpital. Pour être assisté par les centres LAVI, c'est en principe la même chose.

Aussi, la personne doit faire la démarche elle-même. Ce principe de non-ingérence est important pour l'autodétermination, mais peut poser problème à certaines personnes. Même si elles ont pris la décision de demander de l'aide, elles peuvent avoir besoin d'assistance pour les démarches.

Finalement, pour pouvoir être hébergée dans les maisons d'urgence pour femmes, il faut être indépendante dans la vie quotidienne. Si la personne a besoin d'aide pour manger ou prendre sa douche, elle ne va pas être admise. Il y a des exceptions qui sont mises en place, mais les structures d'accompagnement ne sont globalement pas adaptées.

## Vous avez aussi interviewé directement des professionnel·les exerçant dans ces milieux. Quelles sont vos constatations?

Malheureusement, ils sont parfois aussi sujets à des préjugés et peuvent agir de façon discriminante envers des victimes âgées. Il y a une tendance à se dire que si ces femmes sont restées dans une certaine situation pendant quarante ans, c'est qu'elles y trouvent un peu leur compte.

Il peut aussi y avoir un instinct de surprotection envers les seniors. Dans l'imaginaire collectif, une personne âgée est fragile. Alors que pour les personnes jeunes, on va se diriger vers des mesures d'éloignement à l'encontre du compagnon violent, chez les personnes âgées, on va plus facilement penser à un placement en EMS de la victime, quitte à procéder à un PaFa (placement à des fins d'assistance, ndlr), à l'encontre de la volonté de la personne.

## Est-ce que vous considérez qu'il s'agit d'une forme d'âgisme ?

Ces discriminations ne sont pas voulues, mais elles reflètent l'âgisme de notre société. Les structures d'accompagnement des victimes sont destinées à l'ensemble de la population, mais bientôt une personne sur quatre en sera en quelque sorte exclue. Intentionnel ou non, le résultat est le même. Il faut une anticipation politique.

«On n'est pas qu'un corps gros»

NOTES **[+]**

SOCIÉTÉ ÉGALITÉ LAURA MORALES VEGA FÉMINICIDES



## A lire également

### VIOLENCES AUX FEMMES

Écouter les victimes  
MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 SOPHIE DUPONT, DOMINIQUE HARTMANN

### Du pouvoir des Amazones

ROMAN NOIR  
Du pouvoir des Amazones  
JEUDI 26 OCTOBRE 2023 ANNE PITTELOUD

### SOCIÉTÉ

Les féminicides touchent les continents  
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 HUGUETTE JUNOD

### FÉMINICIDES

«Il faut passer à la vitesse supérieure»  
LUNDI 23 MAI 2022 ARIANE GIGON

### QUI SOMMES-NOUS?

Charte rédactionnelle  
Association éditrice  
L'équipe  
Soutenir Le Courrier  
Contacts

### PUBLICITÉ / PARTENARIATS

Tarifs publicitaires  
Partenariats  
Naissances et Mortuaires

### BOUTIQUE

Parrainage essai web  
Tu es la sœur que je choisis  
Don / Souscription

### ABONNEMENTS

abonnements  
Conditions générales de vente  
Réductions de la Carte Coté Courrier

### ÉDITION DU JOUR



### RÉGIONS

Genève  
Neuchâtel  
Valais  
Vaud  
Jura

### SUISSE

### INTERNATIONAL

Solidarité

### CULTURE

Cinéma  
Musique  
Livres  
BD  
Scène  
Arts plastiques  
Inédits  
Inédits textes  
dramatiques  
Strips

### SOCIÉTÉ

Égalité  
Écologie  
Économie  
Histoire  
Religions  
Alternatives  
Médias

### OPINIONS

Édito  
Contrechamp  
Chroniques  
On nous écrit  
Nos invité·es  
À côté de la plaque

### DOSSIERS

La grève du climat  
La grève des femmes  
Aéroport de Genève  
L'affaire Maudet